

ARIANNE PHOSPHATE PRODUIT AVEC SUCCÈS UN CONCENTRÉ DE PHOSPHATE DE MEILLEURE QUALITÉ ET CONTENANT MOINS DE CONTAMINANTS

DAN : TSX-V (Canada)

JE9N : FSE (Allemagne)

DRRSF : OTCQB (ÉTATS-UNIS)

- Concentré idéalement adapté aux marchés spécialisés et LFP

SAGUENAY, QC, le 22 janv. 2026 /CNW/ - **Arianne Phosphate (la « Société » ou « Arianne »)** (TSXV: DAN) (FRANCFORT: JE9N) (OTCQB: DRRSF), une société minière de phosphate en phase de développement, faisant avancer le projet Lac à Paul dans la région de Saguenay-Lac-Saint-Jean au Québec, a le plaisir d'annoncer qu'elle a reçu les résultats d'un programme récemment achevé visant à améliorer la teneur tout en réduisant les contaminants (éléments non P_2O_5) de son concentré de phosphate. Le programme achevé a permis la production d'un phosphate à teneur et pureté supérieures à celles jamais réalisées auparavant par la Société, et à un taux de 41,5 % de P_2O_5 avec un rapport final des éléments mineurs de 0,02 % (« REM »), ce qui ferait partie des concentrés de la plus haute qualité au monde.

Les tests, initiés par un essai client, ont été réalisés par Corem, un centre d'innovation offrant une gamme de services de recherche spécialisés pour développer et optimiser les principales procédures de traitement des minéraux. L'essai client a produit 1,2 tonne de concentré de phosphate pour une classification de 41,5 % de P_2O_5 avec un REM de 0,02 %. Ce procédé ajoute une étape supplémentaire au-delà du procédé métallurgique déjà optimisé d'Arianne et surpasse tous les travaux métallurgiques précédemment réalisés par la Société.

Ces résultats sont significatifs car la qualité du concentré de phosphate incorporé affecte fortement la capacité à produire de l'acide phosphorique purifié (« APP »), un ingrédient actuellement requis dans l'industrie alimentaire et agricole et un intrant indispensable pour la batterie lithium-fer-phosphate (« LFP »). La LFP est devenue la batterie la plus utilisée au monde, car la croissance des systèmes de stockage d'énergie (VE et ESS) a entraîné une augmentation significative de la demande pour les intrants nécessaires à la production de ces batteries. Dans le cas de l'APP, de nombreux analystes de l'industrie voient une pénurie imminente et la nécessité de lancer une nouvelle production, surtout en dehors de la Chine qui représente actuellement plus de 95 % de toute la production de LFP.

« Ce résultat est extrêmement encourageant et souligne l'importance stratégique de notre projet Lac à Paul », a déclaré Raphael Gaudreault, chef des opérations d'Arianne Phosphate. « Ces résultats continuent de montrer comment notre concentré de phosphate nous permettra de devenir un fournisseur majeur du marché des batteries et de bénéficier de l'économie améliorée qui en découle. Il est important de noter que Lac à Paul est le seul projet autorisé prêt à l'emploi en Amérique et en Europe de l'Ouest et nous continuons de recevoir de l'intérêt de la part de partenaires potentiels alors qu'ils cherchent à obtenir leurs contributions nécessaires. Ces résultats devraient être très utiles pour ces discussions. »

Depuis 2024, le Québec, le Canada et les États-Unis ont tous inscrit le phosphate sur leurs listes respectives de minéraux critiques, rejoignant ainsi l'UE. Arianne s'est imposée comme leader de la quête de l'Occident pour construire une chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques distincte

de celle de la Chine. Avec 15 ans d'expérience et environ 100 millions de dollars dépensés pour faire avancer son projet Lac à Paul, la Société travaille avec des partenaires potentiels pour faire avancer le projet et aller vers la production d'APP. La récente réception d'un soutien financier du gouvernement du Canada (voir [le communiqué de presse daté du 7 janvier 2026](#)) contribuera à faire avancer les efforts de la Société pour y parvenir et à devenir un producteur majeur d'APP.

À propos du phosphate d'Arianne

Arianne Phosphate (« Arianne Phosphate Inc. ») (www.arianne-inc.com) développe les gisements de phosphate du Lac à Paul situés à environ 200 km au nord de la région de Saguenay/Lac St. Jean au Québec, Canada. Ces gisements produiront un concentré d'apatite ignée de haute qualité avec une teneur de 39% en P₂O₅ avec peu ou pas de contaminants (étude de faisabilité publiée en 2013). La Société détient 213 714 811 actions en circulation.

Personne qualifiée

Raphael Gaudreault, ing, Personne qualifiée par le Règlement 43-101, a approuvé les informations techniques incluses dans ce communiqué. M. Gaudreault est également chef des opérations de la Société.

Ni la Bourse de capital-risque TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de capital-risque TSX) n'acceptent la responsabilité de l'adéquation ou de l'exactitude de ce communiqué.

Suivez Arianne sur :

Facebook : <https://www.facebook.com/ariannephosphate>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/arianne-phosphate-inc-tsx-v-dan>

Twitter : http://twitter.com/arianne_dan

YouTube : <http://www.youtube.com/user/ArianneResources>

Flickr : <http://www.flickr.com/photos/arianneresources>

Nouvelles sur l'investissement en ressources : <http://resourceinvestingnews.com/?s=Arianne>

Avertissements concernant l'information prospective

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » et des « informations prospectives » au sens des règlements sur les valeurs mobilières applicables au Canada et aux États-Unis (collectivement, « informations prospectives »). Les informations prospectives incluent, sans s'y limiter, la qualité et la production anticipées du concentré d'apatite lors du projet Lac à Paul, ainsi que la production anticipée de PPA. Souvent, mais pas toujours, l'information prospective peut être identifiée par l'utilisation de mots tels que « planifie », « s'attend », « est attendu », « budget », « planifié », « estime », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « croit », ou les aspects négatifs ou variations de ces mots, expressions ou déclarations selon lesquelles certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « voudraient », « pourraient » ou « seront » réalisés. Les informations prospectives sont sujettes à des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, la performance ou les réalisations de la Société diffèrent substantiellement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces informations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter : le prix volatil de l'action; des risques liés aux variations des prix des matières premières; sources et coûts des installations électriques; l'estimation des besoins initiaux et durables en capital; l'estimation des coûts de main-d'œuvre et d'exploitation; les marchés mondiaux généraux et les conditions économiques; les risques associés à l'exploration, au développement et à l'exploitation des gisements minéraux; l'estimation des réserves et ressources minérales; les risques associés aux risques non assurables survenant au cours de l'exploration, du développement et de la production; les risques associés aux fluctuations monétaires; les risques environnementaux; la concurrence était rencontrée pour obtenir du personnel

expérimenté; l'accès à des infrastructures adéquates pour soutenir les activités minières, de transformation, de développement et d'exploration; les risques associés aux changements dans le régime réglementaire minier régissant la Société; complétion du processus d'évaluation environnementale; des risques liés aux retards réglementaires et d'obtention des permis; des risques liés à d'éventuels conflits d'intérêts; la dépendance au personnel clé; les risques de financement, de capitalisation et de liquidité, y compris le risque que le financement nécessaire pour financer la poursuite des activités d'exploration et de développement au projet Lac à Paul ne soit pas disponible à des conditions satisfaisantes, voire pas du tout; le risque de dilution potentielle par l'émission d'actions ordinaires; le risque de litige. L'information prospective repose sur des hypothèses que la direction juge raisonnables au moment où ces déclarations sont faites, incluant mais sans s'y limiter, la poursuite des activités d'exploration, l'absence de changement négatif important des prix des matières premières, les plans d'exploration et de développement se déroulant conformément aux plans et que ces plans atteignent leurs résultats escomptés, la réception de l'approbation réglementaire requise, ainsi que d'autres hypothèses et facteurs énoncés ici. Bien que la Société ait tenté d'identifier des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative de ceux contenus dans l'information prospective, il peut y avoir d'autres facteurs qui font en sorte que les résultats ne soient pas comme prévu, estimé ou escompté. Il n'y a aucune garantie que ces informations prospectives seront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière significative de ceux anticipés dans ces informations. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier excessivement à l'information prospective. Les informations prospectives sont fournies à la date de ce communiqué de presse, et la Société ne s'engage pas à mettre à jour ces informations prospectives sauf en conformité avec les lois applicables sur les valeurs mobilières.

SOURCE Arianne Phosphate Inc.

 Consulter le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/January2026/22/c2139.html>

%SEDAR: 00003556F

Renseignements : Informations de contact : Technique : Raphael Gaudreault, Chef des opérations, 418-590-1318, raphael.gaudreault@arianne-inc.com; Informations : Brian Ostroff, Chef des initiatives stratégiques et commerciales, 514-928-9952, brian.ostroff@arianne-inc.com

CO: Arianne Phosphate Inc.

CNW 07:00e 22-JAN-26